



CET du a une fin de mission d'intérim et indemnisation pôle emplo

Par Adam

Bonjour

Mon contrat de travail en intérim s'est terminé le 31 décembre. J'ai touché mon CET de 9900 net a la fin de ma mission. Dans ce cet il y a l'IFM et le les congés non pris.

Dois je déclarer cette somme a pôle emploi lors de mon actualisation ?
Est ce que je serai indemnisé directement par emploi ?